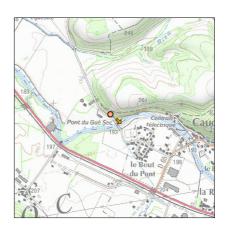


Système d'assainissement 2023 CAUCALIERES (Bourg - Rives Gauche & Droite) Réseau de type Séparatif







Station: CAUCALIERES (Bourg - Rives Gauche & Droite)

Code Sandre 0581066V001

Nom du maître d'ouvrage COMMUNE DE CAUCALIERES

Nom de l'exploitant

Date de mise en service décembre 2007

Date de mise hors service

Niveau de traitement Secondaire bio (Ntk) Capacité 300 équivalent-habitant

Charge nominale DBO5 18 Kg/jCharge nominale DCO 36 Kg/jCharge nominale MES 27 Kg/jDébit nominal temps sec 61 m3/j

Débit nominal temps pluie

Filières EAU File 1: Prétraitements, Filtres plantés

Filières BOUE Filières ODEUR

Coordonnées du point de rejet

(Lambert 93)

Milieu récepteur Rivière - Le Thoré





643 790, 6 269 588 - Coordonnées établies (précision du décamètre)



Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Caucalières depuis 2007

Observations SDDE

Système de collecte

Les réseaux d'assainissement sont équipés de 2 postes de refoulement permettant le transfert des eaux usées de la rive droite en direction de la rive gauche lieu d'implantation du poste principal destiné à l'alimentation par bâchée de la station d'épuration.

Les trois postes de refoulement sont équipés de trop plein en direction du milieu récepteur en cas d'anomalie de fonctionnement.

Ils font lobjet dun suivi hebdomadaire et dès que jugé nécessaire par lexploitant (notamment suite aux évènements orageux).

Ils sont maintenus en bon état de propreté et de fonctionnement.

Une révision du schéma d'assainissement a été engagée en vue de faire un état de lieux des infrastrucutres suivi d'un diagnostic pour identifier les anomalies et ainsi déterminer un programme pluriannuel d'investissements en vue d'apporter les améliorations nécessaires au bon fonctionnement du système d'assainissement et à son évolution pour répondre aux enjeux urbains et environnementaux.

Les premières visites ont eu lieu cette année.

Station d'épuration

La station d'épuration de Caucalières mise en service en 2007 est une unité de traitement de type filtre planté de roseaux composé d'un étage à écoulement vertical suivi d'un deuxième étage à écoulement horizontal d'une capacité de 300 équivalent habitant.

Les charges hydrauliques et organiques sont de l'ordre de 30 à 40% par temps sec.

Les rendements épuratoires et la qualité de l'eau traitée sont excellents.

L'exploitation est assurée depuis 2020 par les agents du Syndicat de la Vallée de l'Arnette et du Thoré (suite au transfert de compétence à l'agglomération de Castres-Mazamet la même année.

Elle est effectuée sérieusement et les actions de maintenance sont renseignées dans un carnet de suivi.

Depuis la création du dispositif de by-pass du 2e étage (filtre à écoulement horizontal) il na pas été constaté de débordement.

Cet ouvrage est à nouveau alimenté. Sa mise en charge par linstallation de la rehausse de niveau est effectuée afin d'assurer la dénitrification durant la période d'étiage.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Epuration du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de ses systèmes d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

Sous produits

Les boues sont stockées à la surface des 3 casiers du 1er étage du filtre planté de roseaux depuis sa mise en service en 2007.

Le premier curage sera à réaliser dès lors que la couche de boues aura atteint 15 à 20 cm d'épaisseur.

Un sondage effectué en fin d'année 2019 a permis de mettre en évidence une hauteur de boue moyenne de 9 cm.

Le curage de cette installation n'est pas d'actualité.

Un autre sondage devra être réalisé en 2024.

Seul le filtre à écoulement horizontal a été curé en 2022 afin de retirer boues et végétaux accumulés qui nuisaient au bon écoulement des eaux.







Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	$31{,}2~\mathrm{m}3/\mathrm{j}$	51 %			$31,2 \text{ m}3/\mathrm{j}$	
DBO5	$7,2~{ m Kg/j}$	40 %	230 mg/l	95 %	$0.3~{ m Kg/j}$	10,9 mg/l
DCO	17,2 Kg/j	48 %	550 mg/l	87 %	$2,2~\mathrm{Kg/j}$	70 mg/l
MES	$5~{ m Kg/j}$		160 mg/l	95 %	$0.3~\mathrm{Kg/j}$	8,4 mg/l
NGL	$3~{ m Kg/j}$		96 mg/l	17 %	$2,5~{ m Kg/j}$	80 mg/l
NTK	$3~{ m Kg/j}$		96 mg/l	82 %	$0.5~\mathrm{Kg/j}$	17 mg/l
PT	$0.3~{ m Kg/j}$		9 mg/l	17,9 %	$0.2~\mathrm{Kg/j}$	7,4 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

à la collecte des effluents	Non
à l'atteinte des performances européennes	Non
à l'autosurveillance	Non
à l'exploitation des ouvrages	Non
à la production des boues	Non
à la vétusté	Non
à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http://adour-garonne.eaufrance.fr).

 $Acc\'{e}s \`{a} la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0581066V001$



